



CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

A JOUR AU 01 SEPTEMBRE 2025

Article 1 Préambule

a) Objectif du document

Ce document, intitulé « *Conditions Générales de Service* » ou « CGS », est destiné à tout prospect ou client de la société DIDASCALIES (ci-après désignée le « Prestataire » ou « DIDASCALIES »).

Il a pour fonction d'expliquer au client les règles qui encadrent la mission qu'il souhaite confier au Prestataire.

L'objectif de cette explication est de favoriser la compréhension réciproque pour renforcer la relation de confiance entre le Prestataire et son client.

b) Prestations proposées

Le Prestataire fourni à titre principal les services suivants, ainsi que toutes missions et services annexes, connexes ou complémentaires (les « Services ») :

- Missions de coaching à destination :
 - o D'un dirigeant,
 - o D'un manager,
 - o D'une équipe ;
- Formation professionnelle, notamment réalisée en application de l'article L.6353-1 du Code du travail ;
- Missions d'accompagnement structurel au fonctionnement.

c) Définitions

Certains termes des CGS débutent par une majuscule : ces termes renvoient à la définition qui a été donnée lors de leur première apparition dans le document.

d) Identification légale du Prestataire

La société DIDASCALIES est une société par actions simplifiée de droit français au capital social de 7624,00 €, dont le siège social est sis 7 rue Constance – 75018 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro unique 439 917 543.

Didascalies – Société par Actions Simplifiée au capital de 7 624,00 €

RCS Paris 439 917 543 – SIRET 439 917 543 00035 – Code NAF 8559A – TVA FR32439917543

Déclaration d'activité formation N° 11 75 36120 75 auprès du préfet de région d'Ile De France

Siège social : 7 rue Constance 75018 PARIS

Elle est représentée par INSPIRATIONS MANAGEMENT, dûment habilité en sa qualité de président.

e) Identification du client

Le « Client » est le bénéficiaire effectif de la mission qui sera réalisée par le Prestataire, qui en détermine les modalités et sera redevable des honoraires.

f) Identification des autres bénéficiaires

Dans le cadre de certaines missions, le Prestataire peut être amené à accompagner des personnes qui peuvent notamment être les salariés, dirigeants, voire prestataires ou partenaires du Client.

Article 2 Sommaire

Article 1 Préambule	1
a) Objectif du document.....	1
b) Prestations proposées.....	1
c) Définitions	1
d) Identification légale du Prestataire	1
e) Identification du client.....	2
f) Identification des autres bénéficiaires.....	2
Article 2 Sommaire	2
Article 3 Champ d'application	3
a) Principe	3
b) Conditions particulières	4
c) Acceptation ou refus de commande – conclusion du contrat.....	4
Article 4 Tarifs.....	4
a) Principe	4
b) Report du démarrage des Services	5
Article 5 Conditions de règlement	5
a) Acompte	5
b) Désistement	5
c) Délais de règlement.....	6
d) Pénalités de retard	6

e) Absence de compensation	6
f) Règlement par un tiers	6
Article 6 Modalités de fourniture des Services	7
Article 7 Non-sollicitation	7
Article 8 Responsabilité du Prestataire - Garantie	8
Article 9 Droit de propriété intellectuelle	8
Article 10 Dispositions diverses	8
Article 11 Réduction proportionnelle du prix en cas d'exécution imparfaite de l'obligation	9
Article 12 Droit applicable – Litiges	9
a) Droit applicable	9
b) Médiation préalable – Attribution de compétence	9

ANNEXE RELATIVE A LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Préambule	11
a) Objectif du document	11
b) Définitions	11
c) Identification légale du Prestataire	11
d) Identification du client	11
e) Identification des autres bénéficiaires	11
Article 1 Champ d'application matériel	12
Article 2 Données traitées – Finalité	12
Article 3 Durée de conservation des données	12
Article 4 Droits des Bénéficiaires	13
Article 5 Responsable de traitement – Garanties	13

Article 3 Champ d'application

a) Principe

Les présentes Conditions Générales de Service constituent le socle de la relation commerciale et définissent les conditions proposées par DIDASCALIES à ses Clients professionnels pour la réalisation des services décrits en préambule.

La commande d'un Service emporte acceptation expresse des présentes Conditions Générales de Service par le Client.

b) Conditions particulières

Les CGS forment un ensemble contractuel indissociable avec tout devis, toute lettre de mission ou tout contrat, proposé par le Prestataire et accepté par le Client (des « *Conditions Particulières* »).

Toute mention stipulée dans les Conditions Particulières s'appliquera prioritairement aux règles édictées par les présentes CGS.

c) Acceptation ou refus de commande – conclusion du contrat

DIDASCALIES se réserve expressément le droit de refuser toute commande, et notamment dans les cas suivants :

- Commande de Services alors que le Client n'a pas réglé l'intégralité des sommes dues au titre de précédentes commandes ;
- Rupture ou risque de rupture du lien de confiance existant entre le Client et le Prestataire faisant craindre à ce dernier de ne pas pouvoir assurer la fourniture des Services dans des conditions raisonnables de qualité ;
- Conflit ou risque de conflit d'intérêts de toute nature susceptible d'influer sur la qualité des Services fournis.

En cas de refus de sa commande, le Client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ce qu'il accepte expressément en passant commande.

Article 4 Tarifs

a) Principe

Tout renseignement figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du Prestataire sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment.

Les prestations de services sont fournies aux tarifs du Prestataire en vigueur au jour de la passation de la commande, selon le devis préalablement établi par le Prestataire et accepté par le Client, et précisant le coût des Services ou la méthode de détermination de leur prix.

Les tarifs s'entendent nets et hors taxes. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA), au taux applicable, est facturée au Client en complément des honoraires hors taxes prévus, lorsqu'elle est applicable en vertu des lois françaises.

Didascalias – Société par Actions Simplifiée au capital de 7 624,00 €

RCS Paris 439 917 543 – SIRET 439 917 543 00035 – Code NAF 8559A – TVA FR32439917543

Déclaration d'activité formation N° 11 75 36120 75 auprès du préfet de région d'Ile De France

Siège social : 7 rue Constance 75018 PARIS

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de chaque fourniture de Services.

Sauf précision contraire des Conditions Particulières, tout Service débuté est dû en totalité.

Les frais de déplacement, frais de bouche et autres frais de toutes natures sont incluses dans le tarif proposé, sauf précision contraire dans les Conditions Particulières.

b) Report du démarrage des Services

Toute demande de report de la date de démarrage des Services sera soumise à l'accord préalable du Prestataire.

En cas d'accord du Prestataire, l'ensemble des coûts des Services sera susceptible de faire l'objet d'une majoration.

En cas de refus de la demande de report et si le Prestataire est dans l'impossibilité de fournir les Services en raison du comportement du Client, celui-ci restera redevable des sommes dues en cas d'annulation telles que précisées à l'article 5 b. des présentes.

Article 5 Conditions de règlement

a) Acompte

Sauf dérogation établie au terme des Conditions Particulières, un acompte est demandé par DIDASCALIES lors de la conclusion du contrat portant sur les Services :

- Premier acompte à la commande d'un montant de 30 % de l'ensemble des coûts des Services ;
- Solde de 70 % à la finalisation de la prestation du Prestataire.

b) Désistement

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Prestataire, le Client demeurera redevable des sommes suivantes :

- Si l'annulation intervient plus de soixante (60) jours avant la date prévue pour les Services, cinquante pourcents (50 %) de l'acompte versé à la commande resteront de plein droit acquis au Prestataire ;
- Si l'annulation intervient entre trente (30) et soixante (60) jours avant la date prévue pour les Services, l'acompte restera de plein droit intégralement acquis au Prestataire et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement ;
- Si l'annulation intervient moins de trente (30) jours avant la date prévue pour les Services, le Client sera redevable de l'intégralité du prix convenu pour les Services.

c) Délais de règlement

Le prix est payable à 30 jours date de facture, ou en plusieurs échéances convenues entre les Parties, conformément aux mentions des Conditions Particulières.

Le Prestataire accepte tout paiement via les modes de paiement sécurisés suivants :

- Par virement bancaire sur le compte DIDASCALIES ;
- Par prélèvement bancaire sur le compte du Client.

Le recours à l'un de ces moyens de paiement n'entrainera aucun frais supplémentaire pour le Client.

Tout autre moyen de paiement doit être préalablement accepté par le Prestataire.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Prestataire pour paiement avant la date figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui mentionné aux présentes Conditions Générales de Service.

d) Pénalités de retard

En cas de retard de paiement des sommes dues par le Client, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux annuel de quinze pourcents (15 %) du montant toutes taxes comprises du prix des Services figurant sur la facture, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante euros (40 €) par facture.

6

Ces pénalités seront dues automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité ni mise en demeure préalable.

Si un échéancier de paiement a été accordé au Client dans les Conditions Particulières, le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au Prestataire, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Prestataire se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client, et d'annuler les éventuelles remises accordées à ce dernier.

e) Absence de compensation

Sauf accord exprès, préalable et écrit du Prestataire, les sommes dues par le Client ne pourront faire l'objet d'aucune compensation avec d'éventuelles pénalités pour retard dans la fourniture des Services commandés ou non-conformité à la commande.

f) Règlement par un tiers

En cas de règlement de la prestation pris en charge par un tiers (e.g. opérateur de compétences), le Client sera seul responsable de :

Didascalias – Société par Actions Simplifiée au capital de 7 624,00 €

RCS Paris 439 917 543 – SIRET 439 917 543 00035 – Code NAF 8559A – TVA FR32439917543

Déclaration d'activité formation N° 11 75 36120 75 auprès du préfet de région d'Ile De France

Siège social : 7 rue Constance 75018 PARIS

- Réaliser la demande de prise en charge dans les délais applicables et de s'assurer de son acceptation ;
- Préciser au Prestataire, préalablement à la conclusion du contrat formé des Conditions Générales de Services et de toutes Conditions Particulières, cette prise en charge et lui communiquer une copie de l'accord de prise en charge ;
- S'assurer du paiement effectif par le tiers qu'il aura désigné.

A défaut de paiement de tout ou partie du prix des Services dans les délais précisés aux Conditions Particulières, le solde sera facturé au Client et exigible sans délai.

Article 6 Modalités de fourniture des Services

Les Services seront fournis dans le délai précisé aux Conditions Particulières, ou à défaut dans un délai raisonnable à compter de la réception par le Prestataire de l'acompte exigible.

Les modalités d'accès, les délais d'entrée en formation et les prérequis éventuels sont précisés sur le Catalogue de formation de DIDASCALIES, disponible en ligne sur le site internet, et rappelés systématiquement dans le devis transmis au Client.

Le règlement intérieur applicable aux actions de formation est remis au Client et/ou au stagiaire avant l'entrée en formation et doit être respecté par l'ensemble des participants.

DIDASCALIES adapte systématiquement sa prestation aux besoins exprimés par le bénéficiaire et/ou l'entreprise. Cette adaptation s'appuie notamment sur l'entretien préalable, l'analyse du contexte, les échanges avec le commanditaire et les ajustements continus effectués par les intervenants pendant le déroulement de la formation.

7

La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au Client, ou en cas de force majeure.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des Services, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Article 7 Non-sollicitation

Le Client s'engage à ne pas solliciter, recruter, faire travailler ou missionner directement ou indirectement, pour son propre compte ou pour un tiers, toute personne mandatée par DIDASCALIES pour la réalisation des Services.

Cette obligation durera pendant toute la durée des Services et pendant les deux années civiles qui suivront la cessation des relations contractuelles.

A défaut, le Client devra verser à DIDASCALIES à titre de clause pénale une indemnité égale au montant annuel moyen du chiffre d'affaires de toutes les prestations réalisées par la personne débauchée.

Article 8 Responsabilité du Prestataire - Garantie

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout défaut de conformité des Services et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de fourniture des Services. DIDASCALIES, via son référent handicap, étudie toute demande d'aménagement et propose des solutions adaptées aux personnes en situation de handicap. Toute demande peut être formulée à : contact@didascalies.fr.

Cette garantie sera exclue en cas de négligence ou de faute du Client.

La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

Si sa responsabilité était retenue, la garantie du Prestataire serait limitée en toutes hypothèses au montant hors taxes payé par le Client pour la fourniture des Services.

Article 9 Droit de propriété intellectuelle

Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les textes, études, dessins, modèles, prototypes, et sur tout autre élément conçu, produit, réalisé ou imaginé par le Prestataire en vue de la fourniture des services au Client.

Le Client s'interdit toute reproduction totale ou partielle ou toute exploitation des éléments protégés par le Prestataire sans son autorisation expresse, écrite et préalable.

Cette autorisation pourra être conditionnée à une contrepartie financière adéquate.

En toutes circonstances, le Client s'engage à préserver la confidentialité de toute information ou support communiqué par le Prestataire à l'occasion des services, et à ne l'utiliser que pour répondre à ses besoins propres.

Il s'interdit notamment de reproduire, copier, laisser copier ou reproduire (y compris par le biais d'une diffusion sur internet), sous quelle que forme que ce soit, tout ou partie de ces derniers pour les communiquer à des tiers, à titre gratuit ou onéreux.

Article 10 Dispositions diverses

Le fait pour DIDASCALIES de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des clauses stipulées aux Conditions Générales de Services ou aux Conditions Particulières ne vaudra pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Didascalies – Société par Actions Simplifiée au capital de 7 624,00 €

RCS Paris 439 917 543 – SIRET 439 917 543 00035 – Code NAF 8559A – TVA FR32439917543

Déclaration d'activité formation N° 11 75 36120 75 auprès du préfet de région d'Ile De France

Siège social : 7 rue Constance 75018 PARIS

Dans le cas où des dispositions de cet accord devaient être jugées illégales ou non valides ou s'avéreraient nulles et non avenues, les autres dispositions de l'accord resteront pleinement valides et applicables dans le respect de la loi et les Parties s'accorderont sur de nouvelles dispositions correspondantes, dans toute la mesure du possible, à l'intention économique et légale des dispositions jugées illégales et non valides.

DIDASCALIES collecte et traite des données personnelles. L'ensemble des règles relatives à cette collecte et ce traitement sont précisées dans l'Annexe relative à la protection des données personnelles. L'acceptation des présentes CGS emporte acceptation des stipulations de cette annexe.

Article 11 Réduction proportionnelle du prix en cas d'exécution imparfaite de l'obligation

Lorsque les Services peuvent être découpés en plusieurs éléments et/ou plusieurs phases distinctes en application des Conditions Particulières, le Client ne pourra solliciter de réduction du prix pour les éléments ayant déjà été réalisés par le Prestataire.

En cas d'exécution imparfaite des obligations du Prestataire, sous réserve que cette exécution imparfaite ne puisse être rattachée de quelque manière au comportement et/ou aux décisions du Client, ce dernier pourra solliciter une réduction proportionnelle du prix des Services restant à être réalisés.

9

Article 12 Droit applicable – Litiges

a) Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Services et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

b) Médiation préalable – Attribution de compétence

TOUS LES LITIGES concernant le contrat formé par les Conditions Générales de Services et toutes Conditions Particulières applicables, et notamment relatif à sa négociation, sa conclusion, sa validité, son interprétation, son exécution, son inexécution ou sa cessation pour quelque cause que ce soit, ainsi que leurs conséquences et leurs suites (un « Litige »), seront soumis à une première étape préalable obligatoire de médiation.

Cette médiation sera réalisée par tout médiateur répondant aux conditions fixées par l'article 131-5 du Code de procédure civile et désigné d'un commun accord par les parties au litige.

A défaut d'accord sur l'identité du médiateur, celui-ci sera désigné par le Centre de Médiation du Barreau de Paris parmi ses médiateurs.

Le coût de ladite médiation sera supporté à parts égales par les parties au différend.

Didascalias – Société par Actions Simplifiée au capital de 7 624,00 €

RCS Paris 439 917 543 – SIRET 439 917 543 00035 – Code NAF 8559A – TVA FR32439917543

Déclaration d'activité formation N° 11 75 36120 75 auprès du préfet de région d'Ile De France

Siège social : 7 rue Constance 75018 PARIS

Les délais de prescription seront suspendus pendant toute la durée de la procédure de médiation.

A défaut de solution amiable à l'issue de la procédure de médiation, les Litiges **SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.**



ANNEXE RELATIVE A LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Préambule

a) Objectif du document

Ce document, intitulé « *Annexe relative à la protection des données personnelles* » ou « *Annexe R.G.P.D.* », est destiné à tout prospect, client ou bénéficiaire de la société DIDASCALIES (ci-après désignée le « Prestataire » ou « DIDASCALIES »).

Il a pour fonction d'expliquer les règles applicables en matière de protection des données personnelles à toute mission confiée au Prestataire, et notamment la manière dont les données sont collectées et le détail de l'utilisation qui en est faite.

L'objectif de cette explication est de favoriser la compréhension réciproque pour renforcer la relation de confiance entre le Prestataire et ses clients, prospects et bénéficiaires.

b) Définitions

Certains termes de l'Annexe R.G.P.D. débutent par une majuscule : ces termes renvoient à la définition qui a été donnée lors de leur première apparition dans le document.

c) Identification légale du Prestataire

La société DIDASCALIES est une société par actions simplifiée de droit français au capital social de 7 624,00 €, dont le siège social est sis 7 rue Constance – 75018 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROUEN sous le numéro unique 439 917 543.

Elle est représentée par INSPIRATIONS MANAGEMENT, dûment habilité en sa qualité de président.

d) Identification du client

Le « *Client* » est le bénéficiaire effectif de la mission qui sera réalisée par le Prestataire, qui en détermine les modalités et sera redevable des honoraires.

e) Identification des autres bénéficiaires

Dans le cadre de certaines missions, le Prestataire peut être amené à accompagner des personnes qui peuvent notamment être les salariés, dirigeants, voire prestataires ou partenaires du Client.

Article 1 Champ d'application matériel

Les règles déterminées par l'Annexe R.G.P.D. s'appliquent aux personnes physiques, qu'elles soient Client ou autres bénéficiaires de l'activité du Prestataire (ci-après, indifféremment, les « Bénéficiaires »).

Article 2 Données traitées – Finalité

Les données personnelles recueillies auprès des Bénéficiaires font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Prestataire.

Elles sont indispensables au traitement de la commande et à la réalisation des services du Prestataire, et sont enregistrées dans un fichier clients aux fins de traitement et de conservation.

Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires du Prestataire.

DIDASCALIES met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- L'intérêt légitime de DIDASCALIES pour les finalités suivantes :

- o Le traitement, l'exécution, la production, la gestion, le suivi des demandes et des missions qui sont confiées au Prestataire par le Client ;
- o L'exécution de toute mesure précontractuelle ou contractuelle directement avec un Bénéficiaire ;
- o La gestion de la relation avec les Clients, les prospects et les Bénéficiaires ;
- o L'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire ;
- o La prospection commerciale.

- Le respect des obligations légales et réglementaires de DIDASCALIES pour les finalités suivantes :

- o La facturation ;
- o La comptabilité.

Article 3 Durée de conservation des données

DIDASCALIES conserve les données pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables.

Didascalias – Société par Actions Simplifiée au capital de 7 624,00 €

RCS Paris 439 917 543 – SIRET 439 917 543 00035 – Code NAF 8559A – TVA FR32439917543

Déclaration d'activité formation N° 11 75 36120 75 auprès du préfet de région d'Ile De France

Siège social : 7 rue Constance 75018 PARIS

A cet égard, les données des Bénéficiaires sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements de DIDASCALIES n'a eu lieu.

Article 4 Droits des Bénéficiaires

Les Bénéficiaires concernées par les traitements mis en oeuvre disposent d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime de DIDASCALIES, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus par courrier électronique auprès du responsable de traitement.

Article 5 Responsable de traitement – Garanties

Le responsable du traitement des données est le Prestataire.

13

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions.

Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Prestataire s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime.

Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'Union Européenne, le Client en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données (par exemple, adhésion du prestataire externe au « Privacy Shield », adoption de clauses types de protection validées par la CNIL, adoption d'un code de conduite, obtention d'une certification CNIL, etc.) lui seront précisées.

Didascalias – Société par Actions Simplifiée au capital de 7 624,00 €

RCS Paris 439 917 543 – SIRET 439 917 543 00035 – Code NAF 8559A – TVA FR32439917543

Déclaration d'activité formation N° 11 75 36120 75 auprès du préfet de région d'Ile De France

Siège social : 7 rue Constance 75018 PARIS

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse courriel suivante : contact@didascalies.fr.

En cas de réclamation, le Client peut adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

